

LETTRE

LE CAMBODGE

PAR

P. LE FAUCHEUR

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL, MÉDAILLE D'OR DE L'ANNÉE, ETC., ETC.
MEMBRE DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE ET D'ACCLIMATATION DE FRANCE, ETC.

9597
LE FAUCHEUR (P.)



PARIS

CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR

LIBRAIRE COMMISSIONNAIRE POUR LA SIAMOISE, LES COLONIES ET L'ORIENT

104, RUE S. MANDRÉ-DES-CHAMPS, 30 (1^{re} arrondissement)

1872

MON CHER MONSIEUR,

Les quelques mots que je vous ai dits du Cambodge vous ayant intéressé, et vos relations vous permettant d'y intéresser aussi de hauts personnages, je vais vous donner un aperçu plus étendu de ce royaume et des ressources qu'il offre.

Vous voudrez bien me pardonner le décou su de cette lettre. Ce n'est pas un livre, ce n'est pas même une brochure; c'est une simple lettre avec toutes les licences de forme que ce titre comporte. Je vous écris au hasard de la plume en me laissant librement aller au courant, peut-être un peu capricieux, de mes impressions et de mes souvenirs.

J'habite le Cambodge depuis neuf ans; dès le commencement et en très-peu de temps je pus parler la langue, et plus tard j'appris à l'écrire. La langue cambodgienne est *recto tono* et aussi facile à apprendre que le malais. Elle diffère complètement de la langue an-namite que je parle aussi, celle-ci, au contraire, excessivement difficile à retenir. J'ai toujours été auprès du roi, mes propriétés se

trouvent sur le terrain du palais; j'ai pour voisins les ministres; par conséquent, nul mieux que moi ne peut donner des renseignements exacts et complets sur ce pays.

I

Le royaume du Cambodge ou de Khmer est situé entre le 10° et le 13° degré de latitude Nord, le 101° et le 105° degré de longitude Est. Les Annamites l'appellent Kaomen, les Siamois Kammen, les Chinois Tang-po-cha, tous les Malais Cambodia, les habitants écrivent Campuchea, le roi sur son cachet par exemple. De là nous avons fait dériver Cambodge. Il a pour limites au nord le royaume de Siam et le Laos, à l'ouest le golfe de Siam, au sud la basse Cochinchine, et à l'est il s'étend indéfiniment vers les populations sauvages qui habitent les montagnes et les vallées comprises entre le Mé-Kong et la Cochinchine. Sa population est d'environ 2 millions d'habitants en y comprenant les Malais, les Annamites (1) et les Chinois. Les Malabars, que l'on voit toujours dans ces mers arriver les premiers partout où se trouvent des chances de gain à faire dans le commerce, commencent déjà à s'y établir en assez grand nombre.

Le seul fait de sa position explique comment le Cambodge s'est trouvé tantôt tributaire de Siam,

(1) *An-nam*, paix du Sud.

tantôt tributaire de la Cochinchine; il se trouve en effet étroitement resserré, au nord par le Siam, au sud par la Cochinchine. Les invasions trouvent de tous côtés des routes faciles : au sud par les bras du fleuve, au nord par le défilé de Pursat, par les grandes voies de communication de Compong Soaï, qui traversent les ruines d'Angkor, et enfin en bateau par le grand lac. Le pays est donc accessible de tous côtés ; cependant la route de Battambang, c'est-à-dire celle du défilé, pourrait être aisément défendue.

La capitale du royaume du Cambodge est Phnôm-Penh, située entre le 103° degré de longitude du méridien de Paris et le 11° degré de latitude Nord. C'est le grand marché du royaume, et je dois dire que peu de villes se trouvent mieux placées.

C'est le point où le grand fleuve du Mé-Kong, qui vient de Chine, se divise en trois bras : l'un, que nous appelons le bras oriental, qui traverse la basse Cochinchine et va se jeter par six embouchures dans la province de Vinh-Long; le second, le bras occidental, que les An-namites appellent Hauyang; il passe à Chaudoc et se jette dans la mer à Bassac; le canal d'Hatien aboutit dans ce bras et le met en communication directe avec le golfe de Siam; enfin le dernier est le bras du Tonlé-Sap, qui, par un phénomène unique dans la nature, semble remonter vers sa source, dans une certaine saison de l'année, d'août en novembre. Ce phénomène est causé par l'immense volume des eaux que charge le Mé-Kong et qui, ne trouvant pas assez d'issues pour s'écouler

rapidement vers la mer, refluent dans cet immense réservoir que l'on appelle le lac d'Eau douce (Tonlé-Sap), traversant ainsi une grande partie de l'intérieur du Cambodge, où il produit une inondation périodique. C'est ainsi qu'au moment de cette crue l'on voit tous les bateaux partir pour la pêche et des milliers de barques se rendre dans le grand lac en profitant de ce courant.

II

Il est à peu près impossible, quant à présent, de faire l'histoire du Cambodge; on manque de documents authentiques et de données certaines. Pas d'annales, pour ainsi dire. Le pays a toujours été bouleversé. On ne peut s'en rapporter qu'aux traditions conservées dans quelques familles, jusqu'à ce que des recherches sérieuses, et qui seront peut être couronnées de succès (si, par exemple, on parvenait à déchiffrer les inscriptions d'Angkor), viennent jeter un peu de lumière sur ces ténèbres. Je crois donc devoir vous donner la traduction d'une lettre (1) écrite par un Cambodgien d'après des récits, les uns consignés dans quelques Soudrâs, les autres qui ont été transmis oralement de génération en génération.

Il est convenu en Europe qu'au Cambodge comme au Siam il y a un premier et un second roi; mais

(1) Cette lettre sert d'appendice au présent opuscule.

en fait le pouvoir n'est nullement partagé, contrairement à la croyance générale. C'est, du reste, une mauvaise définition que nous avons donnée du mot Luong en le traduisant par roi : ce mot de Luong s'applique bien au premier comme au second roi, mais il sert aussi à désigner bien d'autres membres de la famille royale, princes ou princesses. Le pouvoir est absolu et est tout entier entre les mains du premier roi.

Le roi actuel Nôrôdôm I^{er} a trente-six ans, mais il paraît beaucoup plus jeune. Voici ses noms *jusqu'à présent*, car il lui arrive quelquefois d'en ajouter d'autres lorsqu'une circonstance favorable vient, suivant lui, donner de l'éclat à son règne, par exemple lorsqu'il reçut le grand cordon de la Légion d'honneur :

Sâmdâch preà nôrôdom bôrôm-ream, môtimea môtau cunsan, sôntho, nôrit, mohet Sâveréa Thùp bodéy srey, sorijo covông, nôrit put tâpong dâm rang réach bôrômmonéat moha campuchéa, tup bodèn sâppasiripât prea sét sathét satha pôr, prômmea-môr, âm muy chéy, chéa mohây savà reajéa, thup bodéy, Kenong pat tîphi, Dol, Saccol, tampuchéa nachâc ackkâ moha bârâs rét vivôt tinéa tirée, éc, ôudôm, bôrôm, barpît, préachau trûng Campuchéa, thup bodey.

Ce sont les noms qu'il reçut le jour de son couronnement à Oudong, en juin 1864 (1). Toute cette

(1) Voir le *Courrier de Saigon*, juin 64.

énumération signifie qu'il est « le seigneur illustre parmi les grands, aux pieds sacrés, descendant des esprits célestes, conducteur des peuples, maître des âmes, etc. », titres tous plus emphatiques les uns que les autres, où l'on remarque surtout cette préteption à une origine divine qui fait le fond des traditions orientales et qui, comme on sait, a été aussi celle des empereurs romains.

Dans cette cérémonie du couronnement, la couronne était tenue d'un côté par un officier supérieur de la marine française délégué à cet effet, et de l'autre par un ambassadeur Siamois. Le capitaine de frégate Desmoulins y prononça un discours très-énergique, où notre suprématie vis-à-vis du roi, que nous délivrions pour ainsi dire de la tutelle siamoise, fut parfaitement établie et reconnue d'après les usages du pays.

Le deuxième roi, Obarach (il a à peu près autant de titres que le premier), est l'héritier du trône. Si Nôrôdôm vient à mourir, c'est lui qui devra le remplacer, la succession n'ayant jamais lieu en ligne directe, mais, à sa mort, ses enfants ne lui succéderont pas : la couronne retournera aux enfants de Nôrôdôm.

L'administration du royaume est confiée à des fonctionnaires que nous avons baptisés du nom de mandarins; ils sont nommés par le roi, ils ne reçoivent pas de traitement, mais ils ont une part dans les douanes et dans les amendes provenant des jugements; quelques-uns ont des pêcheries réservées qu'ils afferment, et tous ont des cultures à eux où les

hommes de leur ressort vont tour à tour travailler quelques jours par corvée.

Au-dessus de tous les mandarins se place le Somdach Prea-Ang-Keu, ou premier ministre; le titulaire actuel, très-âgé, ne s'occupe plus guère des affaires.

Il y a dix degrés de mandarinat. Les ministres sont tous du dixième; ils sont au nombre de dix, dont cinq seulement ayant un service réellement actif et qu'on désigne par le titre de Somrap-trong-reach. Parmi ces derniers il y en a trois principaux qui gouvernent en ce moment le royaume; ce sont: le Luc Oenha Crolahom Khang tue, ministre de la marine, qui possède une grande influence dans le pays et est fort intelligent; le Luc Oenha Veang, Khang Veang, ministre du palais, dont les conseils sont toujours suivis par le roi et qui passe pour le plus instruit; le Luc Prosor-Sorivong, parent du roi, ministre de la guerre, également très-bien doué; il sait le français, mais se décide difficilement à le parler.

Ces trois ministres avec les deux autres, dont l'un est le préfet de police Oenha Jomreach Khang Chor, et l'autre le vieux premier ministre, ont chacun dans leurs attributions la haute administration du royaume. Chaque province a néanmoins un gouverneur qui y réside et qui a sous ses ordres un grand nombre d'autres petits gouverneurs nommés Chauf-fai-Sroc, mot que nous traduisons aussi à tort par gouverneur qui est une expression beaucoup trop ambitieuse. Ces derniers sont aidés d'un Balat (chef d'arrondissement), d'un ou deux Krâlapéas de Suâng

(adjoints), et enfin du Mè-Sroc, ou maire du village. Ils doivent percevoir l'impôt, fournir au roi les corvées et exécuter enfin ses ordres ainsi que ceux de leurs ministres respectifs.

Une fois par an, tous ces mandarins se réunissent à la capitale pour la cérémonie du serment de fidélité, qui consiste à boire une eau sacrée qui, suivant leur croyance, doit faire tomber sur eux toutes les malédictions au cas où ils manqueraient à la foi jurée.

Naguère toutes ces places s'obtenaient à prix d'argent ; aujourd'hui cet abus est devenu beaucoup plus rare.

Outre ces mandarins, il en existe encore bien d'autres dans la capitale : tels sont ceux de la justice, ceux de la cour, les secrétaires, les mahathlek, qui sont des sortes de pages du roi et dont le nombre est de quatre cents. C'est presque exclusivement parmi eux que le roi choisit ses mandarins. Du reste, tous les mandarins, même les plus grands, tiennent à honneur à faire admettre leurs enfants parmi eux malgré les fonctions serviles qu'ils remplissent d'ordinaire auprès du roi.

La population du royaume se divise en nomœun ou mandarins, y compris leurs parents, en hommes libres (neak chea), en esclaves et en talapoin ou bonzes, qui forment le clergé.

Je me hâte de vous dire que ce mot d'esclave est bien loin, au Cambodge, de répondre au sens que nous lui donnons chez nous. Ce sont simplement des hommes endettés, soit par leur propre fait ou

par celui de leurs père et mère. Ils peuvent se racheter quand ils le veulent ; ils peuvent se revendre à un autre maître ; ils sont libres de fers, à moins qu'ils n'aient commis quelques graves fautes qui aient mérité la chaîne ; ils sont mieux traités peut-être que nos domestiques, car on les regarde presque toujours comme s'ils étaient de la famille, surtout s'ils lui appartiennent depuis quelque temps. Le maître en leur parlant les appelle « Con anh, » mes enfants. Au reste, les enfants des esclaves ne sont pas eux-mêmes esclaves en naissant.

La seule chose qui soit vraiment malheureuse, c'est le droit qu'a le maître de les donner en gage pour les affecter au paiement de ses dettes ; remarquons aussi que le maître a le même droit sur ses femmes et ses enfants. Il est triste de dire que cela arrive assez souvent, et que c'est le jeu qui en est presque toujours la cause.

Chez les An-namites, la loi ne permet le jeu que pendant les trois premiers jours du nouvel an ; aussi ils fêtent ces trois jours par des jeux insensés, sans presque boire, ni manger, ni dormir. Depuis les petits enfants de trois à quatre ans jusqu'aux plus vieilles *ba-ya*, tout le monde se livre à la passion du jeu avec une fureur dont rien n'approche. Chez les Cambodgiens, on joue nuit et jour toute l'année, sans paix ni trêve ; on voit souvent tel mandarin, qui hier encore possédait des champs, des éléphants, des esclaves, de nombreuses femmes, tout ce qui constitue enfin l'homme riche et considéré dans ce pays, perdre tous ces biens dans une nuit et les cé-

der à un autre plus favorisé de la fortune. C'est alors que la position de la jeune esclave devient réellement misérable. Cependant il lui reste le droit de se faire racheter par un autre, ce qu'elle trouve facilement ; en cas extrême elle prend la fuite.

J'ajoute que, pour avoir des travailleurs du pays, il faut absolument acheter des esclaves ; car vous ne trouveriez à aucun prix un homme libre qui veuille vous servir. Cet état de choses changera nécessairement, et il faut espérer que notre influence civilisatrice y contribuera pour beaucoup.

Je ne puis, dans un exposé aussi succinct, vous parler des « *ngcer* » qui sont les descendants d'anciens rebelles, qui tiennent le milieu entre l'homme libre et l'esclave, et qui sont en assez grand nombre. Les véritables esclaves sont ceux qui viennent du Laos. Les sauvages qui habitent les pays montagneux de l'est se battent souvent entre eux, et lorsqu'ils ont fait des prisonniers, ils les conduisent aux Laotiens pour les échanger contre du fil de laiton, dont ils font des bracelets, contre des étoffes et des verroteries et contre quelques mauvais fusils à pierre ; car aucun Européen n'est encore allé parmi ces peuplades barbares ; les officiers faisant partie de l'expédition du Mékong ont toujours de leur côté suivi le cours de ce fleuve. Je regrette de ne pouvoir, dans un espace si court, vous raconter les impressions que j'ai moi-même éprouvées dans ces contrées lors d'une expédition qui a duré juste cent jours ; il est cependant absolument nécessaire que je contredise formellement MM. Rheinart et d'Arfeuille, malgré

l'amitié dont ce dernier m'honore. Ces messieurs ont fait par terre, en allant surtout vers l'ouest, un voyage d'exploration au Laos. Comme ils n'avaient pas de passe-ports Siamois, il leur est arrivé les mêmes désagrémens qu'à moi qui avais entrepris, deux ans avant l'expédition du Mékong, de remonter ce fleuve. N'ayant pas de papiers de Siam, l'autorité de Strung-treng m'interdit en effet l'entrée du pays et m'opposa plus de deux cents hommes armés avec menace de me mettre à mort si j'allais plus loin ; aussi dus-je battre en retraite sans même être descendu à terre, et à mon retour je mé vis en butte à mille calomnies absurdes qui avaient même pris racine dans certains esprits malveillants. Il est fâcheux, lorsqu'on entreprend de pareils voyages dans l'intérêt de la science et avec le désintéressement le plus complet, de se voir traiter de la sorte, parce que vos entreprises n'ont pas eu un caractère officiel, ou parce que les conditions dans lesquelles vous avez été n'en imposent pas assez. Il est ainsi arrivé que des récits mensongers d'indigènes qui voulaient se disculper ont été acceptés de suite comme vrais sans la moindre vérification. J'ai rapporté de ce voyage des documents importants et envoyé au ministère de la marine, au mois d'octobre 1864, une grande collection d'un intérêt réel, renfermant un grand nombre d'objets en usage dans ces grandes tribus sauvages, armes, idoles, bijoux, ustensiles, étoffes, instruments (1), etc. Mais un peu découragé

(1) *Journal officiel*, octobre 64.

par ces appréciations hostiles, je ne sais si un jour je me déciderai à les publier. Pour vous prouver combien mes plaintes sont motivées, je vous rapporterai un seul fait. On m'a soupçonné d'avoir été faire le commerce des esclaves pour le roi du Cambodge, dont j'ignorais presque l'existence à cette époque. Cependant j'avais dépensé 19,000 francs dans cette expédition, et je ne pensais certainement pas à aller au Cambodge; car ce n'est que plus tard et en passant à Oudong que je vis le roi. Mais revenons à M. d'Arfeuille; il a dit et imprimé que le roi Nôrôdôm faisait la traite tous les ans en envoyant une soixantaine d'éléphants à cet effet avec des objets d'échanges. Rien n'est plus faux, et je certifie que cela n'a jamais eu lieu à aucun moment de son règne. Bien plus, depuis plusieurs années (je vais tous les jours au palais) le roi n'a pas eu un seul sauvage pour esclave, et je puis affirmer que je ne lui en ai jamais vu. Il a été dit aussi qu'un nombre considérable de ces malheureux étaient vendus à Phnôm-Penh (nouvelle capitale du Cambodge). Je connais parfaitement le gouvernement de Sambok, par où ils sont forcés de passer pour être introduits dans le royaume, et je suis certain que la moyenne ne dépasse pas trente par an.

Quant aux scènes déchirantes des femmes vendues séparément de leurs maris et de leurs enfants, que raconte complaisamment une autre personne de beaucoup de mérite, philologue distingué auquel on doit énormément, qui a étudié très-sérieusement le Cambodge, mais seulement en Cochin-

chine, je suis fâché de dire que cela me prouve combien l'imagination peut s'égarer, et je ris lorsque j'entends parler de quelques-uns de ces esclaves blancs au profil caucasique de race aryaque qui seraient « nos parents en ligne directe. » C'est à cette occasion que cette personne montre son éloquence en faveur de la grande famille humaine vendue comme des bêtes de somme à « l'ombre du pavillon français ! » Cette assertion est d'autant plus ridicule que la dignité comme la haute honorabilité des divers représentants de la France au Cambodge lui étaient parfaitement connues. Mais, je le répète, ces renseignements erronés ne sont heureusement rien auprès du grand nombre de choses excellentes que son travail renferme. Il fera certainement disparaître ces imperfections après quelques mois de séjour au Cambodge, où nous savons qu'il est allé passer quelques mois; ce qui nous dotera certainement d'une œuvre complète, d'autant plus nécessaire que jusqu'à présent il n'y a rien de fait sur le Cambodge. Dans tous les autres pays orientaux en effet, les missionnaires ont toujours fait des dictionnaires, des grammaires, une histoire du pays; mais ici, tout se réduit aux quelques relations familières du Père Bouillevaux, et encore dans lesquelles il ne parle presque exclusivement que de la Cochinchine. Il est permis de s'étonner qu'un évêque qui, comme l'évêque actuel de Saïgon, a passé trente ans au Cambodge, n'ait rien produit ou du moins rien publié sur ce pays.

Pour en finir avec l'esclavage au Cambodge, ou

plutôt avec les esclaves, je dirai que le prix pour lequel ils mettent un esclave en gage varie depuis 30 francs jusqu'à 500 francs. L'exiguïté de ces prix suffira pour montrer combien nous sommes loin du véritable esclavage ! Je me souviens, en effet, avoir vu avant 1848, à Bourbon, des esclaves que l'on achetait pour 1,000 et 1,500 piastres, c'est-à-dire 6 et 8,000 francs. .

III

La religion du Cambodge est le bouddhisme. Il existe un nombre certainement trop grand de bonzes ou talapains. Il y a deux évêques, le Luc Prea-Put et le Luc Pré-su-kon. Dans les premiers temps de mon séjour, les bonzes me causèrent une grande répulsion ; leurs têtes rasées, leur costume tout jaune, leur manière de porter en bandoulière la marmite où ils mettent le produit de leur mendicité, l'habitude qu'ils ont de marcher dans les rues à la queue leu leu, l'un derrière l'autre comme une bande de canards, leur air hypocrite enfin me répugnaient grandement. Mais quand je les connus je revins tout à fait sur leur compte. Ils s'occupent exclusivement de religion ; ils apprennent à lire et à écrire aux petits enfants ; ils ont des règlements très-sévères ; ainsi ils ne peuvent pas manger après le coucher du soleil ; l'eau est leur seule boisson ; ils doivent se lever avant le jour et ils ne peuvent, sous peine de mort, causer avec des femmes si elles ne sont au moins trois ensemble. Lorsqu'ils font la quête, ils ont souvent une

fleur de lotus à la main (1), et lorsqu'ils recueillent leurs aumônes dans des écuelles en bois ou en fer, c'est toujours sans proférer une seule parole et dans une complète impassibilité.

Dans toutes les circonstances de la vie, on a recours à eux pour faire des prières; ils sont forcés de se rendre à toute invitation qui leur est adressée. Un membre de la famille est-il malade? On va chercher les bonzes pour *tiu bon* (faire le bien) et chasser l'*arack* (le diable); ils passent ainsi assis et sans manger toute la nuit en prières. Je dois ajouter, par exemple, que quand l'heure du repas arrive, ils ont un appétit effrayant.

Leurs marmites de riz, qui ont au moins 40 centimètres de hauteur et qui sont pleines jusqu'au bord, se vident avec une rapidité merveilleuse; outre cela des trentaines de petits plats, tantôt sucrés, tantôt salés, disparaissent comme par enchantement dans leur estomac. Mais, hélas! c'est là leur seule jouissance, ne les critiquons pas trop! Ce qui est assez singulier, c'est qu'ils peuvent se défroquer quand ils veulent et prendre femme ou reprendre leurs femmes; car quoique marié, il est très-reçu au Cambodge d'aller pour ainsi dire faire une retraite dans la bonzerie. Tous les mandarins et même les ngeers ont été bonzes ainsi que le roi et tous les princes. Il y a cependant des bonzes qui restent prêtres toute leur vie et meurent dans cet état.

(1) On peut remarquer cette particularité dans l'An-nam, l'Inde et surtout la Chine où cette fleur sacrée sert universellement d'emblème.

Le roi est obligé tous les matins, à huit heures, de donner lui-même de riz aux bonzes ; il revêt à cette occasion un semi-costume talapoin ; mais je dois dire qu'au fond, il se soucie peu de cette besogne. Ce qui est assez curieux, c'est que si le roi se trouve sur son trône ou sur son lit de repos lorsqu'un bonze vient prier, il est obligé de lui céder la place et de se prosterner devant lui. Jamais le roi ne manque à cette obligation ; est-ce de bien bonne grâce ? Je ne le pense pas. Tout en s'appropriant avec une intelligence prodigieuse nos idées de progrès et de civilisation, il tient cependant à conserver dans toute leur intégrité les lois et coutumes qui touchent aux institutions intimes de son pays.

Depuis le roi jusqu'au dernier mandarin, tous veulent faire bâtir une pagode ou contribuer à l'érection d'un de ces temples pour *mean bon* (avoir du bonheur). Aussi y en a-t-il des quantités. La Pagode de Compong-Luong est remarquable ; celui qui la construit (car elle n'est pas encore tout à fait terminée) y a été obligé par le père du roi actuel qui a voulu lui faciliter ainsi les moyens d'écouler les trop grandes richesses qu'il avait acquises en percevant les douanes royales.

Je ne puis mieux faire que de comparer ces bonzes à nos anciens moines mendiants ; lorsqu'ils sont en prières, récitant leurs interminables souédras, je déferais un Européen qui les entendrait sans les voir, de ne pas croire que ce sont des prêtres catholiques qui psalmodient ; ce sont les mêmes intonations nasillardes. Ils ne cherchent pas à connaître les

histoires intérieures de la vie des familles, et surtout ils ne s'occupent jamais de politique, en quoi ils diffèrent des brahmanes, dont on sait que la religion est la source du bouddhisme.

Nos prêtres devraient bien prendre modèle sur eux, et à ce propos, je ne dirai qu'un mot de nos missionnaires, qui depuis deux cents ans se sont implantés au Cambodge sans résultat ; car les Cambodgiens sont inconvertissables, et il y a à cela une raison puissante : c'est que presque tous ont revêtu le costume des bonzes, je n'en connais pas un seul qui se soit fait catholique. La mission, comme le dit très-bien le Père Bouillevaux, qui y a passé douze années et se trouve actuellement à Saïgon, se compose d'un ramassis de gens de sac et de corde (1).

Certes, j'en sais quelque chose ; ayant confié à ces misérables une dizaine de mille francs pour des coupes de bois, j'en ai été frustré le mieux du monde.

Je dirai quelques mots d'une caste d'anciens Cambodgiens qui portent les cheveux longs et qu'on nomme des Bakù. Ce sont des espèces de prêtres qui

(1) Mes bons paroissiens, écrit-il, je voudrais en dire beaucoup de bien, mais c'est difficile pour ne pas mentir. Et puis, des paroissiens proprement dits, je n'en ai pas, à moins de regarder comme tels les adorateurs de Bouddha, du diable et de Confucius. Or, tous ces gens ne peuvent être que des paroissiens en espérance. Il se trouve bien ici quelques Cochinchinois chrétiens, mais, pour la plupart, chrétiens de la pire espèce : vagabonds, joueurs, ivrognes, fumeurs d'opium. Sept ou huit Chinois émigrants, nouveaux baptisés et qui ne sont pas tous des modèles, viennent d'en augmenter le nombre. *Voyage dans l'Indo-Chine*, C. E. Bouillevaux page 292 (Challamel, rue des Boulangers, 30).

se relèvent par série pour garder l'épée du roi, épée mystérieuse très-courte et en fer très-grossier, mais qui inspire une grande terreur aux Siamois. C'est par leurs soins qu'elle a pu être conservée jusqu'à nos jours. Tout quasi-prêtres qu'ils sont, ils peuvent se marier; ils disent de certaines prières qu'ils ne peuvent entièrement expliquer ne les comprenant pas très-bien eux-mêmes; ils sont de toutes les cérémonies; ils préparent l'eau sacrée pour l'usage du roi et pour la cérémonie de la coupe des cheveux des enfants du roi. Ils sont respectés; mais vu leur petit nombre ils sont destinés à disparaître d'ici à peu d'années.

IV

J'ai dit que le roi avait trente-six ans; il est petit, mais parfaitement proportionné, excellent cavalier, aimant beaucoup la chasse, très-adroit tireur et habile nageur. Ce qui démontre chez lui une grande hardiesse dans l'exécution, c'est le plaisir qu'il éprouve quelquefois à laisser chavirer sa yole, soit en voulant résister au courant du fleuve, soit en franchissant à la voile des passages difficiles.

Il est très-amateur de musique et passe lui-même pour un fort instrumentiste. Le côté le plus remarquable chez lui est une égalité d'humeur incroyable. Sa figure respire toujours une franche gaieté; c'est ce qui frappe tous les étrangers qui l'approchent. Il a un grand désir de s'instruire, il questionne beaucoup et étonne ses visiteurs par ses réflexions ingénieuses. Lors de son voyage à Saïgon,

il employa tout son temps, dans notre arsenal et dans nos manufactures à étudier les nouvelles inventions; il cherchait à bien se rendre compte de tout, et il ne quittait une chose que lorsqu'il en avait acquis une idée bien nette.

Rien n'est plus facile pour un étranger que de l'approcher; il suffit d'en manifester le désir pour être reçu immédiatement.

Il s'informe avec sollicitude de votre logement, de vos besoins, il vous demande le but de votre voyage, et en quoi et comment il peut vous être utile.

Suivant vos réponses, il vous donne lui-même les renseignements qui peuvent vous être nécessaires, ou bien, il fait venir les personnes les plus compétentes et vous fournit tous les moyens d'exploration, soit en vous donnant des barques, des éléphants, des charrettes, des chevaux, soit en vous remettant des lettres afin que vous soyez aidé et respecté partout. Il vous engage à vous établir dans son royaume et vous offre sa protection; il vous fait savoir que vous n'avez qu'à choisir une concession pour qu'elle vous soit accordée immédiatement; enfin il ne vous laisse jamais partir sans vous faire un léger cadeau. J'ai toujours vu ceux qui le quittaient enchantés de la réception qui leur avait été faite.

Il sait qu'une des grandes attractions de son palais consiste en des représentations théâtrales où figurent des danseuses; aussi est-il rare que, malgré tous les dérangements que cela occasionne, il ne fasse, pour vous être agréable, exécuter une représentation qui dure au moins huit heures.

Le roi a de grands enfants; ses deux premières

filles ont seize et dix-sept ans ; elles ont été élevées à la cour du feu roi de Siam, et comme le régent voulait les garder, l'amiral Dupré fut obligé, il y a quatre mois, de faire une démonstration très-énergique pour les faire rendre au roi du Cambodge.

Il est difficile de voir des visages plus gracieux et plus intelligents. Une autre de ses filles âgée de douze ans, qui est presque aussi blanche qu'une Européenne, fait l'admiration de tous ceux qui la voient. Elle a les dents d'une éblouissante blancheur. Elle se nomme Macha-Fa ou Princesse-Fa. Son jeune âge l'autorise à sortir du sérail, ce qui fait qu'on peut souvent l'apercevoir.

Le plus remarquable de ses garçons est Macha-Douong-Chap, sur lequel sont portées toutes ses affections, et qui semble destiné à lui succéder d'après le mode de succession que j'ai indiqué plus haut.

Ce jeune prince a onze ans ; il lit et écrit passablement le français ; il paraît devoir être très-intelligent, mais il est peu communicatif.

Le roi veut l'élever à l'Européenne, et il pense l'envoyer sous peu dans nos lycées.

Outre ces enfants, le roi, à mon départ, en avait encore une trentaine d'autres ; ce qui m'amène à vous parler de ses femmes. Il a deux premières femmes qui prennent le titre de Promo-néang, et trente-cinq autres qui sont ses femmes reconnues (néang-Luong).

En outre, le sérail contient, tant en danseuses que chanteuses et musiciennes, huit cents autres femmes. Des vieilles habitent aussi le palais et font

la surveillance, les eunuques n'existant plus au Cambodge depuis plusieurs siècles.

Le roi a toujours près de lui, quand il est dans l'intérieur de son palais, une série de dix-huit femtæes qui se relèvent et sont de garde.

Pendant ses repas, ce nombre est bien plus considérable. Dès qu'on l'aperçoit, et quelquefois à des centaines de mètres, tout le monde se prosterne.

Il en est de même quand il sort en ville : les mandarins, les hommes, les femmes, les enfants, tout le monde enfin se jette le front dans la poussière.

Tous les matins, après avoir donné le riz aux bonzes, le roi, à moins d'avoir quelque occupation sérieuse, reçoit sa cour assis ou couché sur un lit de repos qui lui sert aussi de trône.

Alors tous les mandarins, presque toujours une centaine, se plaçant hiérarchiquement, viennent se prosterner, en marchant à quatre pattes, dans une immense salle parallèle à celle où se trouve le roi ; il n'y a que les mandarins, les bonzes et les Bakû qui peuvent entrer dans cette salle.

On lui fait des rapports sur tout ce qui se passe ; il décide de ce que l'on doit faire, prononce des jugements sur les affaires qui lui sont soumises, donne des ordres, nomme les fonctionnaires et examine les visages nouveaux pour interroger ceux qui arrivent des provinces, l'étiquette exigeant, comme en Europe, que le roi vous adresse le premier la parole. Il existe au palais une coutume très-libérale ; tout le monde, dès que le roi se montre, peut lui parler. A cet effet, un énorme tam-tam se trouve suspendu près d'une des portes d'entrée du palais. Celui qui

vent avoir une audience remet dix *ligatures* (10 francs) au petit mandarin qui naturellement les garde, celui-ci frappe un coup, puis va en rampant présenter l'homme à Sa Majesté qui l'écoute toujours jusqu'au bout avec une patience que j'ai souvent admirée. Ce ne sont du reste que les gens du peuple qui emploient ce moyen d'adresser leurs suppliques au roi.

Lorsque le roi sort, il a une suite nombreuse; outre son grand parasol, on porte derrière lui les attributs de la royauté. Ses palanquins, ses voitures de gala, européennes et autres, ses chevaux harachés à la mode du pays, surtout la beauté de ses éléphants dont les défenses sont ornées d'anneaux en or, offrent un coup d'œil vraiment imposant et ajoutent à la magnificence toute royale de son cortège. Les fêtes, qui sont très-nombreuses, sont quelquefois somptueuses; elles durent toujours trois jours; la dernière est la plus brillante. Une des plus jolies est celle des joutes qui a lieu quand les eaux ont atteint leur maximum d'élévation. Plus de trois cents barques ornées de lanternes vénitiennes, portant des chanteurs et des chanteuses ainsi que des musiciens, viennent passer devant la jonque royale, au milieu des feux d'artifice et des fanfares qui résonnent au loin. Il y a d'autres fêtes qui datent de temps immémorial, et qui sont on ne peut plus curieuses pour un Européen: telle est celle qui consiste à chasser l'*arak* (le diable) du palais.

A cet effet, tous les assistants s'entourent la tête de bandelettes de coton données par le roi. Les bonzes interrompent leurs prières en poussant à l'improviste un cri de sauvage qui sert de signal aux

troupes pour exécuter leurs feux de peloton et tirer des coups de canon contre les esprits infernaux.

La bandelette de coton dont tous les assistants s'entourent la tête est exactement semblable à celles qui entourent les appartements royaux et qui font aussi, extérieurement, le tour du palais.

Après la fête, on voit encore porter ces bandelettes en guise de bracelets. On les conserve fort longtemps dans les familles, comme le buis chez nous, et j'eus très-étonné, il y a quelques jours, en allant visiter, à Paris, un de mes amis que j'avais reçu au Cambodge, de voir la bandelette dont le roi l'avait couronné, suspendue à côté d'une branche de buis, alliance passablement profane cependant.

Quant aux danses, la description en serait trop longue : trois cents femmes paraissent sur la scène, les danseuses exécutent des pantomines, les chanteuses racontent les anciennes splendeurs de l'illustre royaume du Cambodge, alors qu'il englobait le Siam et le Laos. Les costumes sont éblouissants ; il y en a qui coûtent jusqu'à 15,000 francs. Les musiciens ont des harmonica dont les lames sont en bois ; ils jouent aussi de la flûte, du tambour ; mais le musicien qui joue de l'instrument fondamental s'assied au milieu d'un cercle formé par la réunion de vingt et une timbales. Ces timbales sont des plaques de cuivre sonore, sur lesquelles ils frappent avec des marteaux en liège et en bois. Il faut remarquer qu'à la différence des An-namites qui n'ont aucun goût pour la musique, les Cambodgiens sont passionnés pour elle. Leurs morceaux ont souvent le même rythme que les nôtres.

L'Européen qui entend ces airs pour la première fois peut trouver qu'ils manquent d'harmonie, tant les notes en sont vives; et celui qui n'a pas fait une étude approfondi des airs cambodgiens, se sent d'ordinaire abasourdi par une telle audition; aussi, que de fois ai-je vu les invités chercher le moment de se retirer discrètement et respirer d'aise de ne plus avoir les oreilles brisées! Mais leurs airs deviennent très-doux et sont d'une harmonie pleine de sentiments, lorsqu'ils ne sont que trois ou quatre musiciens.

Un de leurs instruments qui porte le plus à l'âme se compose de tuyaux dont la longueur varie de 1 à 5 mètres, et qui passent au travers d'un petit tambour. En soufflant et en aspirant, ils font vibrer les lamelles, tandis que les dix doigts se promènent sur les trous du tambour.

Ajoutons enfin un autre musicien qui frappe en cadence sur les lames sonores d'une espèce d'harmonica, et accompagne le chanteur qui improvise.

J'ai remis un de leurs airs à M. Victor Massé, qui l'a trouvé ravissant.

Toutes ces cérémonies et ces fêtes se font de la même manière dans le royaume de Siam. Sauf la langue, et encore la langue générale, car les titres et les mots qui sont employés à la cour sont les mêmes ainsi que les prières, le royaume du Cambodge et le royaume de Siam présentent une grande analogie. Le roi de Siam est infiniment plus riche.

Il faut toutefois faire cette différence, que le Cambodgien aime les armes, la chasse, la vie libre des forêts, tandis que leurs voisins les Siamois sont d'une mollesse dont rien n'approche. Il n'y a pas un Siamois qui soit soldat. Ils recrutent les leurs parmi les An-namites et les prisonniers qu'ils ont soin de ramener de leurs conquêtes; ils ont même souvent fait la guerre aux An-namites et aux Birmans pour ce motif.

Les Siamois, dit Mouhot, se reconnaissent souvent à leur allure molle et paresseuse et à leur physionomie servile; les Cambodgiens, au contraire, ont l'air digne et imposant; ils sont grands, bien faits et bien droits; ils ont le nez un peu camard, les pommettes des joues saillantes et le regard doux, quelques uns pourtant ont l'œil vif et étonné; leur bouche, quoique un peu large, est d'un dessin correct, malheureusement elle se déforme par la funeste habitude du bétel qui leur ensanglante les lèvres et leur déchausse les dents; mais c'est un défaut que l'on remarque chez tous les peuples de l'Orient.

Ils ont les épaules larges et le buste très-beau; quant à leur chevelure, elle mérite une mention particulière. Hommes, femmes, tous se rasent la tête, ne se réservant qu'un toupet qui en occupe le sommet. Les hommes ont les cheveux très-roides; au reste, chez eux, la beauté consiste à les faire tenir droits et à les avoir taillés en brosse; et pour cela, ils ne leur laissent pas dépasser 4 à 5 centimètres de longueur.

Les femmes, qui ont les cheveux très-fins, se laissent pousser de chaque côté des tempes une longue mèche qui tombe sur leurs épaules. Si elles laissaient

croître leurs cheveux, elles les auraient magnifiques ; mais il faudra de longues années avant de les amener à cet usage.

Ce toupet dont les Cambodgiens sont si fiers, rend, selon eux, leur tête sacrée ; aussi voit-on même les jeunes enfants se retirer avec colère lorsque, pour les caresser, un Européen leur met la main sur la tête. Il n'est pas même permis d'étendre le bras ou la main au-dessus seulement de la tête, d'y faire passer quelque chose. Ce respect de leur chef est poussé si loin que lorsque le roi viendra à Paris, soit au printemps prochain, soit au suivant, il devra, s'il tient à rester fidèle à un tel usage, habiter les mansardes afin de n'avoir personne au-dessus de lui. Dans son palais actuel, il occupe le premier, mais personne n'oserait monter à un étage supérieur ; du reste, ceux qui connaissent les habitudes du pays ont bien soin, dès votre arrivée, de vous mettre en garde afin de vous éviter des désagréments à ce sujet avec les Cambodgiens. Comme pour raser le roi, il faut absolument lui toucher la tête, il existe toute une cérémonie préalable qui a pour but de purifier les mains du figaro siamois qui a cet insigne honneur. Les Bakû ont aussi dans leurs attributions celle de conserver deux énormes bagues ornées de pierres bizarres aussi vieilles que la fameuse épée décrite plus haut, et qu'ils mettent alors aux doigts du barbier avant de l'amener au roi. Tout cela se fait au son des instruments, au bruit des conques aux embouchures d'argent qui servent à mettre l'eau sacrée destinée à l'opération.

Les femmes ont un parler excessivement doux, on

ne se lasse pas de les entendre. Leur ton est si languissant qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver une sorte de tendre commisération pour elles; leurs yeux surtout sont très-expressifs. Elles ont toujours l'air de vous implorer.

Les hommes de l'intérieur ont le teint bronzé; mais les citadins ont à peu près la même teinte jaune que les Indiens du nord de l'Indoustan. Les femmes sont bien plus blanches. Celles du palais qui ne sortent jamais au soleil, le sont presque autant que les Européennes.

Le costume des Cambodgiens est des plus simples: c'est une petite pièce d'étoffe qu'ils enroulent autour de la ceinture et dont les longs plis, ramenés par derrière en les passant entre les jambes, vont s'attacher à la ceinture.

C'est là le costume fondamental des hommes et des femmes; mais ils ont aussi des vestes aux manches étroites, et avec sept boutons. Cette veste, tantôt en brocart d'or, tantôt en soie ou en coton, devient obligatoire dès qu'on entre dans le palais. Les hommes ajoutent à ce costume de belles écharpes qui leur ceignent les reins et les femmes portent ces écharpes en sautoir d'une épaule à l'autre, ce qui est de l'effet le plus gracieux. Comme presque chez tous les peuples, le type de la femme est plus fin que celui de l'homme. Les femmes ont presque toutes la poitrine découverte jusqu'à l'âge nubile. Cependant les Cambodgiens sont beaucoup moins portés à la luxure que les Laotiens et sont bien plus décents que leurs voisins les An-namites.

Mais revenons au pays lui-même. Ce qui frappe le plus au Cambodge, c'est la beauté de son grand fleuve avec ses crues périodiques, le grand lac, sa capitale et les splendides ruines d'Angkor. Avant de vous parler de ces dernières, je tiens à vous donner encore quelques détails sur le lac et quelques mots sur Phnôm-Penh.

Nous avons dit que, lorsque la crue du fleuve commençait, les eaux se portaient vers le grand lac ; mais quand les inondations ont atteint leur maximum et qu'il se trouve rempli jusqu'à déborder, le courant contraire s'établit avec une grande violence du nord au sud et les pêcheurs profitent de ce moment pour accomplir leur retour.

Ce lac est une des fortunes du pays ; l'entrée en est magnifique ; d'immenses forêts en bordent les contours et comme elles sont à demi submergées lors de l'inondation, l'exploitation en est rendue très-facile.

De même qu'en pleine mer, on reste frappé d'étonnement devant les grands phénomènes de la nature. Les effets de soleil sont splendides : j'y ai vu des mirages de nuages qui m'ont toujours semblé féériques.

Ce qui frappe aussi dans ce lac, c'est l'étonnante quantité d'oiseaux aquatiques qui s'y donnent rendez-vous. Je crois que toutes les familles d'échassiers du monde y viennent comme conviées à un grand festin. La nuit surtout, on entend s'abattre

sur les bancs humides des bandes énormes de ces oiseaux. On peut les tirer au jugé, on est certain que chaque coup portera.

Que de découvertes à faire ! Que de joies goûterait un conchyologue à faire l'étude synonymique, par famille, par genres, de tous les animaux mollusques terrestres et fluviatiles de ce beau lac !

Voici comment procèdent les pêcheurs pour se procurer le poisson en quantité et avec peu de peine : leurs bateaux sont chargés de claies en bambou, et lorsque les eaux s'abaissent environ à 1^m.50, ils circonscrivent avec ces claies une certaine étendue ; ils n'ont plus alors que la peine de prendre le poisson avec des poches. D'autres claies placées sur des bambous servent à le faire sécher. Ils jettent la tête et les nageoires, dont l'industrie s'empare chez nous pour les transformer en colle, puis ils salent le reste et le laissent un mois au soleil en ayant soin de le retourner. Ce qui est fort répugnant à la vue et surtout à l'odorat, c'est que la chaleur faisant fondre l'huile que contient le poisson, l'eau se trouve couverte d'une couche huileuse. C'est de là du reste que résultent, je crois, les effets fantastiques dont j'ai parlé plus haut. Les difficiles ou délicats étaient obligés autrefois de se munir d'eau douce pour la consommation, ce qui était fort incommode ; mais aujourd'hui il y a des communications qui ont paré à ce désagrément.

Dans ce fleuve, il y a un grand nombre de crocodiles. On en fait la chasse pour les envoyer en Cochinchine, où ils sont très recherchés. Une chose assez originale, c'est que ces sauriens desienent

sacrés lorsqu'ils passent dans les petites rivières : on ne les tue ou on ne les prend que dans le lac ou le grand fleuve lui-même. Cette chasse est faite exclusivement par les An-namites.

Dans une petite pirogue gouvernée par un seul homme se trouvent de tout jeunes garçons et de jeunes filles ; ils laissent traîner au fond de la rivière, dans la saison des eaux basses, un croc en fer attaché à un bouf de rotin. Lorsque le croc a senti une résistance, l'enfant avertit le patron qui dirige alors la nacelle vers la rive ou un banc ; le crocodile se laisse entraîner tout doucement sans opposer la moindre résistance jusqu'à ce que toute la partie supérieure de son corps, la tête par conséquent, soit mise à découvert. La petite fille saute alors avec un aplomb inconcevable sur la tête, et en un tour de main lui musèle avec le bout du rotin l'extrémité des mâchoires, à l'endroit où se trouve le renflement des narines. L'An-namite, tout en se garant des coups de queue, replie les deux pattes de l'animal sur le dos et les attache ; on le hale complètement à sec, et l'on fait la même opération pour les pattes de derrière en les liant réunies à la queue. On sait qu'il est expédié d'Égypte en Belgique d'immenses quantités de peaux de crocodile préparées. Elles servent à faire d'excellentes chaussures. J'avais été tellement frappé de la hardiesse de ces petites filles que je demandais à un maître pêcheur la quantité de crocodiles qu'il prenait ; et moitié en plaisantant, moitié sérieusement, je lui proposais d'en acheter trois cents dans les prix de 4 à 8 francs (on les vend en mesurant la longueur de la tête, et plusieurs ont 4 et

5 mètres de longueur). Nous voilà donc avec deux grands bateaux pleins de crocodiles et remplis préalablement d'eau douce. On fit un petit treillage en bambou pour servir de pont, il s'agissait de les conduire à Saïgon, corvée dont je me souciai peu. Je trouvai précisément sur le pavé de Pnôm-Penh, un frère de la côte qui se décida à la faire pour 40 piastres. A cette époque, j'avais bien voulu recevoir en consignation, d'une maison de Saïgon, trois orgues de barbarie. Deux avaient été vendus, et ne voulant pas garder le dernier, je profitai de cette occasion pour l'envoyer en Cochinchine ; mais je ne me doutais pas qu'il devait sauver la vie à mon conducteur, suivant ce qu'il a prétendu depuis. Il couchait sur le pont dont j'ai parlé, sur une simple natte. Dans la nuit, les crocodiles voulant voir ce qui se passait au dehors, semblaient se concerter pour pousser tous ensemble d'étranges grognements et cherchaient à soulever le pont. La première fois le conducteur bondit dans la rivière ; mais, le calme rétabli, il revint bientôt, encouragé par le sang-froid que conservaient les An-namites restés à bord ; cependant il ne pouvait arriver à vaincre son émotion, lorsqu'il lui vint une idée : il tourna la manivelle de son orgue qui commença la sérénade du Barbier, et l'émeute fut immédiatement domptée. Cet envoi fit révolution à Saïgon. Joseph le conducteur alla naturellement raconter dans toute la ville son arrivée et la nature de son chargement, puis finit par noyer ses souvenirs dans l'absinthe. De leur côté, les An-namites, attirés par les sons d'un hac boï (musique d'une représentation an-namite), abandonnèrent les deux bateaux à marée

haute. Quand les eaux se retirèrent, le grand bateau alla s'échouer sur un pieu qui le traversa de part en part, et l'eau y pénétrant fit périr tous les crocodiles. Il y en avait cent quatre-vingts dans ce bateau; néanmoins, avec ceux qui me restaient dans le petit bateau, tous frais payés, j'eus encore un bénéfice de 400 francs. Ce fut l'objet de plaisanteries sans nombre. Je n'ai jamais recommencé, mais réellement il y avait quelque chose à faire. Tout le monde voulait voir les livres de M. Denis, mon correspondant, pour vérifier le chapitre ou étaient portés les crocodiles, et savoir comment il avait passé les morts en profits et pertes.

Outre la pêche, il y a encore la chasse qui offre tous les agréments possibles; le pays abonde en sangliers, en bœufs sauvages, en faisans et toutes les autres espèces de gibier. Les tigres et autres animaux carnassiers sont excessivement nombreux, mais nous n'avons pas, comme en Cochinchine, des accidents regrettables à enregistrer, attendu que le gibier est si abondant qu'ils n'ont pas besoin de s'attaquer à l'homme.

VII

J'ai déjà indiqué la position et l'importance de Phnôm-Penh.

La population de cette capitale est d'environ quarante mille habitants, tant en An-namites, Malais et Chinois que Birmans et Malabars.

Toute cette foule marchandé va et vient dans les rues et trouve moyen de se caser dans des espaces

très-resserrés ou bien vit en bateau sur le fleuve. On trouve sur le marché de Phnom-Penh du tabac, du poivre, du gingembre, de la canne à sucre, de l'indigo, de la noix d'arec, du bétel, de la gomme-gutte, de la laque, du riz et une quantité inouïe d'objets chinois.

Les achats se faisaient tout récemment encore par voie d'échange ; toutefois les sapèques an-namites et la piastre mexicaine ont parfaitement cours dans le pays, mais la monnaie principale est la barre d'argent d'une livre appelée *naine* et qui vaut environ 100 francs. Pendant la nuit, toutes les maisons de jeu qui occupent une longueur de 3 kilomètres sont ouvertes, ce qui fait qu'à n'importe quelle heure la grande rue où se tient le marché est d'une animation extraordinaire. Les incendies y sont continuels, et lorsque le feu s'est emparé d'une ou plusieurs maisons, il est impossible de le circoncrire.

Toutes ces maisons en bambou deviennent la proie des flammes et s'allument successivement avec une rapidité si effrayante, qu'en un moment la rue est rasée ; mais il faut ajouter que deux jours après tout est reconstruit.

Quelques personnes prétendent que ce sont les marchands de bambou qui, pour écouler leurs produits, profitent du vent favorable à leur intérêt pour mettre le feu aux maisons ; or, comme les bambous sont presque tous coupés par les gens de la mission catholique, cela ne m'étonnerait nullement.

Après trois ans d'instance, le roi s'est enfin décidé à construire la ville en brique ; à mon départ j'avais déjà construit quarante maisens, soixante

autres étaient presque achevées, et j'ai passé avec M. Roustan, négociant à Saïgon, des contrats pour l'érection de deux cents autres maisons qui devront être terminées le 31 décembre 1872.

J'ai fait bâtir un poste de police, un marché couvert. Des ordres ont été laissés pour l'achèvement des maisons de plaisance pour le jardin du roi, on en termine d'autres pour les ambassadeurs, etc.

Les ateliers du roi contiennent cinq machines à vapeur qui ont déjà rendu d'immenses services.

Ces travaux sont exécutés par moi sur les plans qui me sont donnés et dessinés par le roi lui-même qui a adopté presque en entier notre architecture européenne, et il obtient des résultats très satisfaisants en l'alliant à celle de son pays.

Bien d'autres établissements vont s'élever au Cambodge ; je citerai une usine à gaz pour laquelle je viens de passer des contrats. Ni Saïgon, ni Bangkok (capitale du royaume de Siam) ne possèdent encore ce mode d'éclairage. Enfin, d'ici à quelques années, Phnôm-Penh aura subi des transformations étonnantes, et je ne crains pas d'affirmer que cette ville, qui n'est redevenue capitale que depuis sept ans, pourra un jour rivaliser avec les principaux comptoirs de l'Indo-Chine. Son avenir est étroitement lié à celui de la Basse-Cochinchine déjà si florissante et dont l'importance, qui s'accroît de jour en jour, fait pressentir la place brillante qu'elle ne va pas tarder à prendre parmi les plus belles et les plus riches colonies du monde. Du reste l'amiral Dupré vient de prendre une mesure qui va contribuer d'une façon incalculable au développement de Phnôm-Penh. Il

a passé un traité avec M. M. Larrieu, qui se charge de tous les transports fluviaux et doit relier directement Saïgon à Phnôm-Penh par un service hebdomadaire. Il était bien temps et bien nécessaire d'obvier à la difficulté des communications, et l'établissement de cette ligne de magnifiques bateaux à vapeur va nous rendre les plus grands services.

VIII

Les immenses richesses forestières du Cambodge, qui sont si exploitables, la richesse de son sol et ses mines y auront bientôt attiré les spéculateurs dès qu'elles seront connues. Il faut aussi ajouter que son climat est bien plus sain que celui de la Cochinchine. Le coton du Cambodge peut se comparer au plus beau coton d'Amérique ; son poivre a été placé au-dessus de celui d'Alepy ; l'indigo, les tabacs, le mûrier et la canne à sucre y viennent admirablement.

Dans la seule province de Compong-Soai, sur les bords mêmes du fleuve, on a pu compter plus de quarante espèces d'essences précieuses ; les sapins y sont en abondance dans les endroits montagneux ; au nord, se récoltent le cardamome et la gomme-gutte, dont la production n'appartient qu'au Cambodge seul dans le monde entier. Les montagnes renferment des mines de fer, de plomb, de cuivre, d'antimoine et d'or. Le fer aciéreux qu'on emploie au Cambodge est extrait du pays même ; le caolin se trouve dans le grand fleuve : toute la partie basse du

pays est couverte de rizières cultivées, et certains terrains qui sont actuellement incultes ont été cependant cultivés autrefois lorsque la population se trouvait en rapport avec l'étendue du Cambodge. Tout le bétail dont a besoin l'occupation française de Cochinchine est fourni par le Cambodge, qui expédie tous les mois plus de mille bœufs.

Le port de Kampot, qui donne dans le golfe de Siam et qui du temps de Monseigneur Pallegoix, à la fin du dernier siècle, comptait toujours 60 vaisseaux en rade, est bien tombé; c'est à peine si tous les mois un ou deux navires viennent y faire un chargement.

Cependant il serait très-facile de refaire la route qui relie Phnôm-Penh à Kampot, route qui avait été faite par le père du roi actuel.

Il y a dans le pays une pierre magnifique et très-estimée, qu'on appelle pierre de Pursat; c'est de l'albâtre cloisonné.

Les autres produits du Cambodge pour l'exportation comprennent les nacres, les peaux de buffle, de tigre, de cerf, les écailles, l'ivoire, les os d'éléphant, les huiles de poisson, les sucres bruts, les plumes d'oiseaux, les cornes, les racines, les bois d'aigle, la gomme-laque, les résines, la cire, le rotin et les joncs. L'élève des vers à soie y est très répandue; chaque maison est une petite magnanerie, où l'on file quelques kilos de soie.

Toutes ces richesses attendront-elles longtemps avant d'être connues et exploitées? Le roi cependant offre des avantages sérieux à tous ceux qui voudraient avoir un peu d'initiative; mais il faudrait

aussi que les représentants de la France au Cambodge aidassent à les faire connaître, fissent affluer chez nous les immenses richesses du Laos en se servant du grand fleuve comme mode de transport, et attirassent ainsi les populations environnantes dont tout le commerce se fait aujourd'hui avec Siam, malgré les énormes difficultés de la route.

Que d'immenses terrains improductifs, et dont on pourrait tirer parti, si quelques hommes intelligents venaient en entreprendre la culture !

Pour faire sentir les avantages que le roi est disposé à faire, je citerai un exemple.

Je suppose une personne désirant faire une culture de poivre (ce ne sont pas les terrains qui manquent, et les négociants en épices savent quelle immense valeur représente un plant de poivre en plein rapport) ; cette personne demande au roi une concession qu'elle est certaine d'obtenir.

Un plant de poivre demande trois ans pour produire ; pendant tout ce temps le concessionnaire n'a rien à payer. La première récolte n'est pas considérable, elle suffit à peine à couvrir les frais ; cette année encore sera franche d'impôts, et ce n'est que lorsque la culture est parfaitement établie que le roi vient prélever le dixième du produit, soit en espèces, soit en valeur, mais à titre d'impôt unique.

Il est bien entendu que l'aide que le roi est disposé à accorder, et toutes les garanties de sécurité possibles, ne lui feront pas défaut.

IX

Le Cambodge, lors de notre arrivée en Cochinchine (1858), était dans un état des plus déplora- bles : des guerres incessantes, des démembrements successifs le menaçaient d'une décomposition to- tale ; mais l'intervention de la France et l'intelli- gence du roi actuel ont heureusement amené une grande amélioration dans cette situation. Que nous sommes loin cependant de cet ancien royaume si puissant, si peuplé, qui comptait cent vingt-trois rois tributaires, une armée de cinq millions de soldats, où, d'après la tradition, les bâtiments du trésor royal couvraient à eux seuls un espace de plusieurs lieues, et qui prenait le nom de l'illustre royaume de Khmer (Maha-Nokhor-Khmer)!

Je ne parlerai pas des ruines de Compong-Soai et de Battambang, mais quelques lignes sur celles d'Angcor pourront donner une idée de l'ancienne grandeur du peuple cambodgien.

Voici ce que le malheureux Mouhot, que la mort atteignit en 1858, alors qu'il terminait le voyage depuis si péniblement entrepris par l'expédition du Mé-Kong et mené cependant à bonne fin, notre com- patriote est le premier Français qui ait vu ces ruines, en a dit : « A la vue de ce temple, l'esprit se sent écrasé, l'imagination surpassée ; on regarde, on ad- mire, et saisi de respect on reste silencieux ; car où trouver des paroles pour louer une œuvre architec- turale qui n'a jamais eu son équivalent sur le globe ? »

Sans doute ce langage paraîtra exagéré ; cepen-

dant il est impossible, quand on se trouve en présence de ces ruines, de ne pas reconnaître l'œuvre d'un immense génie ; on y voit un plan unique et conçu par une seule imagination ; en effet, l'unité architecturale se fait sentir à chaque instant.

Un autre voyageur disait qu'il avait fallu assurément plus de temps et de travail pour bâtir la seule pagode centrale que pour l'érection de Saint-Pierre de Rome.

Il serait vivement à désirer qu'une commission d'artistes et de savants fût nommée pour faire des recherches ; ce serait évidemment un travail long et difficile ; mais que de richesses dans ces antiquités, dont on ignore presque l'existence !

Ces ruines sont situées à environ 25 kilomètres au nord-est du grand lac, auquel elles se trouvaient reliées, dans le temps, par une magnifique chaussée en pierres de taille, dont les traces existent encore ; une forêt d'arbres y a poussé et s'y est développée. Pour y arriver, on remonte un petit cours d'eau qui n'est praticable que dans la saison des hautes eaux.

Le premier objet qui frappe la vue est une porte immense avec deux galeries intérieures ; dès lors l'œil n'aperçoit plus que des palais, des pagodes, des massifs de 60 mètres d'épaisseur, avec des galeries supérieures, enfin un luxe d'ornementation incroyable. Un seul monument comporte trente-quatre tours ; il faudrait des mois entiers pour se faire une idée exacte de toutes ces beautés. Dans l'art des Grecs et des Romains rien d'aussi grandiose ne m'a frappé l'imagination ; aussi, dans l'intérêt de la

science, serait-il à désirer, je le répète, que l'on se hâtât de faire des recherches, car de véritables forêts croissent au milieu de ces ruines, et le temps y continue lentement, mais sûrement, son œuvre de destruction.

Malheureusement je crains bien que, malgré les instances de notre excellent docteur Pichon de Saïgon, ce travail ne soit pas entrepris par des Français; je tiens en effet d'excellente source que les Anglais de Bangkok sont sur le point d'organiser une sérieuse expédition dans ce but (1).

Parmi les Cambodgiens, les uns disent que ce sont les anges qui sont les auteurs de ces constructions; d'autres, et je les crois dans le vrai, en attribuent l'origine au fameux roi lépreux (Neac Somdack Comlong), qui l'aurait fait bâtir pour payer à un bonze une promesse de guérison. Ce serait ce dernier qui aurait fait aussi construire la pagode de la ville d'Angkor; sa statue s'y trouve, et elle frappe tout le monde par la noblesse de sa physionomie. On pense que ces constructions auraient été élevées pendant le neuvième siècle, alors que le royaume du Cambodge était à l'apogée de sa gloire. Il faudrait un merveilleux talent de description pour dépeindre exactement ces antiquités; il faudrait en outre des connaissances architecturales et archéologiques que je suis loin de posséder. Tout ce que je

(1) Cependant le dernier courrier nous apporte la nouvelle d'une excursion d'un mois entreprise au Cambodge par le gouverneur Dupré. Il est plus que probable qu'il attirera l'attention du gouvernement sur cette question et il faut espérer que ce sera avec plus de succès que ses prédécesseurs.

puis faire, c'est de vous renvoyer aux deux photographies qui accompagnent cette lettre, et de vous dire quelle a été mon impression.

Il faut trois heures de marche à travers une forêt pour arriver sur une esplanade composée d'immenses pierres parfaitement rapprochées; on y trouve de beaux escaliers de distance en distance avec des ornements représentant des sphinx; quatre principaux escaliers donnent accès sur cette magnifique promenade, de laquelle, par une chaussée de 250 mètres de long sur 10 mètres de largeur avec des murs de soutènement en granit, on arrive au fossé d'un périmètre immense qui entoure tous ces bâtiments. On passe sur un pont et l'on arrive alors à un endroit où les arbres n'ont pas pu pousser et où apparaît une magnifique colonnade avec cinq tours; celle qui occupe le milieu est la plus élevée et se découpe dans le ciel à une hauteur prodigieuse; tout cela est élégant et majestueux, et quand on étudie ces ruines de près, on y découvre un fini et des beautés de l'effet le plus gracieux, car il n'y pas une pierre, pas une simple tuile qui ne soit sculptée, ainsi que vous pouvez vous en assurer, en étudiant à la loupe les deux photographies. Dans ce dédale immense, on rencontre des blocs énormes qui forment des chapiteaux, des coupoles qui ont été dorées, car on y aperçoit encore les vestiges des couleurs. On se sent saisi de respect pour les ouvriers inconnus qui ont su trouver des moyens assez puissants pour élever à des hauteurs si considérables ces gigantesques constructions. En somme, l'idée d'un plan général pourrait être expliquée par deux immenses carrés situés l'un dans

l'autre et entourés de galeries d'où partent quatre rues qui aboutissent au monument du centre ; au milieu se trouve une statue qui est encore desservie par des bonzes et autour de laquelle les Cambodgiens et les Siamois viennent faire des cérémonies. On compte vingt-quatre obélisques qui entourent ces principaux monuments. Enfin l'œil s'arrête sur des colonnes, des lions, des éléphants et des animaux fantastiques en granit, des arcs de triomphe. La muraille d'enceinte de cette ville en ruines a 40 kilomètres de périmètre, 8 mètres de hauteur (dans certains endroits elle atteint même 15 mètres) et 3 mètres d'épaisseur. Elle est percée de cinq portes dont deux à l'est. Presque tous les bas-reliefs sont formés de quatre plans superposés représentant un roi assistant à des guerres, et des danses où les femmes sont toujours en très-grand nombre.

J'ai vu dans l'Inde des statues qui ont un type parfaitement identique, et cela n'a rien d'étonnant, le bouddhisme, qui est originaire de l'Inde, étant aussi la religion du Cambodge.

Un pont de quatorze arches qui paraît plus ancien frappe aussi les regards par la façon supérieure dont il est construit. Tous ces monuments sont couverts d'une immense quantité de caractères en pâli qui sont encore très-visibles ; jusqu'à présent ils ont été indéchiffrables, on prétend qu'il y a une clef, qu'il serait absolument nécessaire de connaître. Comme toujours il y a des légendes que l'on raconte ; ainsi l'on fait voir une pierre qui communique, dit-on, avec la mer et remue même quand la mer est agitée.

Dans les anciens livres bouddhistes, on cite le Cambodge comme une des seize nations qui ont été les plus puissantes de la terre et où les idées libérales auraient déjà été pratiquées vers le troisième siècle (1). Ce serait un des anciens rois qui aurait fait venir exprès des prêtres de Ceylan ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'à une époque que je ne puis préciser, il y a réellement eu une migration venant de cette île. Ces émigrés séjournèrent d'abord trois cents ans dans le nord de l'Indoustan ; à Bénarès, au reste, ce fait m'a été raconté plusieurs fois par le roi qui aime à s'occuper de l'origine de la religion de son pays. Un travail extrêmement intéressant serait de comparer l'état actuel du bouddhisme au Cambodge à celui des Singhalais de Ceylan. Je viens de passer à Pointe-de-Galles, j'y ai vu les bonzes, et j'aurais réellement pu les prendre pour des talapoins Cambodgiens.

Dès mon retour au Cambodge, je tâcherai de faire dans la limite de mes moyens des études sur cette question (2).

Malheureusement je crains que les inscriptions qui sont sur ces monuments ne soient jamais déchiffrées si l'on n'envoie de savants archéologues

(1) Le bouddhisme a été fondé par Çakyamouni vers la fin du vi^e siècle avant notre ère. La première scission eut lieu trois siècles après, et c'est de ce moment que date très-probablement l'introduction de cette religion au Cambodge.

(2) Cette question du bouddhisme a été traitée d'une façon très-remarquable par M. J. Barthélemy-Saint-Hilaire, notamment dans deux ouvrages : *Bouddha et sa religion* et *du Bouddhisme*, 1855, Paris, Duprat, rue du Cloître-Saint-Benoît, n^o 7.

possédant le sanskrit, le pâli, et ayant fait de profondes études philologiques. Je ferai encore une dernière remarque à propos de ceux qui ont construit ces monuments, c'est qu'il leur a fallu d'immenses richesses qui devaient provenir d'un grand commerce; c'est pourquoi les légendes racontent que ces ruines contiennent d'incalculables trésors tout aussi bien que celles d'Ajutia ancienne capitale du Siam. A propos de ces dernières ruines, M. Pallegoix prétendait qu'on y fouillerait toujours avec succès et qu'une seule des statues qui s'y trouvent enfouies aurait exigé pour sa confection 30,000 livres d'or, d'argent et de cuivre. Ces ruines ayant été visitées par des personnes capables, et notamment par l'amiral de Lagrandière, on a lieu d'être étonné qu'une commission d'exploration n'ait pas encore été organisée.

Comme je l'ai déjà dit, la religion du Cambodge est le bouddhisme; c'est une des religions les plus répandues dans le monde, car elle compte trois cents millions de sectateurs. Elle a la gloire de ne s'être jamais propagée par la force et la persécution, et de n'avoir employé que les moyens les plus doux de la prédication pour s'étendre sur tant de peuples et tant de contrées.

Toute la philosophie de cette religion consiste à trouver le bonheur dans le néant, ce qui n'est pas très-gai. Les An-namites sont bouddhistes, mais, pour moi qui les connais parfaitement, je n'ai vu chez eux qu'un seul culte bien caractérisé et religieusement pratiqué, c'est le culte des ancêtres. Ils se moquent de leurs prêtres avec un sans-gêne voltaï-

rien, tandis que les Cambodgiens ont une grande vénération pour les leurs.

X

La France vient d'éprouver de grands malheurs qui l'ont appauvrie et considérablement amoindrie. Nous avons ressenti cruellement au Cambodge le contre-coup de ses misères et de ses humiliations. Nous l'avons peut-être ressenti plus vivement encore que ceux qui se trouvaient directement frappés, par cela même que nous, nous étions au milieu d'un peuple qui s'était mis sous la protection de notre drapeau et que nous avions habitué, en lui racontant toutes nos gloires passées, à considérer notre patrie comme la première du monde.

Que d'angoisses n'éprouvions-nous pas à chaque arrivée des courriers qui nous annonçaient les foudroyants progrès de l'ennemi ! Comment les cacher ? Que d'efforts douloureux pour en atténuer la portée ! Mais ce que nous pouvons certifier, c'est que s'il est dans ce pays lointain un homme qui ait souffert autant que nous de nos défaites, c'est le roi même du Cambodge.

Il se rendait parfaitement compte de nos malheurs ; il savait bien qu'ils étaient tous accidentels, et notre antique renommée de vaillance et d'esprit militaire n'en a pas été certes amoindrie à ses yeux.

La France a besoin de se créer des ressources nouvelles pour réparer au plus tôt la brèche terrible

que la guerre a faite à la richesse publique. Or un des moyens les plus certains serait la création d'exploitations de toute nature au Cambodge. L'industrie, l'agriculture et le commerce y trouveraient d'immenses éléments de succès. Toute entreprise nouvelle aurait une parfaite garantie de sécurité dans les dispositions si bienveillantes du monarque qui gouverne ce pays et qui désire cimenter de plus en plus ses rapports avec la France dont il est le plus fidèle allié; de plus les intérêts français seraient protégés par notre drapeau dont le prestige, ainsi que je l'ai dit, est resté intact.

ans que nous sommes au Cambodge, qu'y avons nous fait? Rien! Qui soupçonne seulement en France l'existence de ce pays? Sur qui doit retomber la responsabilité de cette ignorance malheureusement si commune pour tout ce qui touche à nos possessions coloniales et à quoi cela tient il? Il n'y a pas pour moi d'hésitation possible : cela provient en grande partie du manque d'initiative des représentants de la France au Cambodge. Malgré la valeur incontestable de ceux qui s'y sont succédé, tout en reconnaissant qu'on trouve parmi les officiers de marine de grandes qualités et des garanties certaines d'honorabilité, de distinction réunies à des connaissances spéciales, il est une chose évidente qu'il faut aussi reconnaître c'est que les questions industrielles et commerciales leur sont complètement étrangères; j'ajouterai presque qu'ils s'en font gloire et que parmi eux, sauf un petit nombre d'hommes tout à la fois pratiques et éminents, on tient en très-médiocre estime ceux qui se sont expatriés pour se livrer au

commerce et à l'industrie et qui chez nos voisins d'outre-Manche sont considérés à bon droit comme les pionniers de la civilisation.

Tant que le roi, notre allié, ne se trouvait pas suffisamment affermi sur son trône et qu'il existait des troubles dans son royaume, cet état de choses avait sa raison d'être, mais depuis assez longtemps la tranquillité la plus grande règne au Cambodge, le roi n'a absolument rien à craindre, son pouvoir est établi d'une façon très-ferme; il est donc grand temps de revenir tout à fait à l'esprit du traité du 14 août 1863 qui implique évidemment la résidence au Cambodge d'un représentant civil, car il y est dit (art. 2) qu'un résident français habitera la capitale du Cambodge avec le rang de grand mandarin, qu'il aura sous ses ordres le commandant d'une canonnière (1) ou d'une compagnie d'infanterie de marine pour pouvoir le remplacer en cas d'absence. Or nous y avons toujours eu le commandant d'une canonnière, mais il n'a jamais été nommé de résident.

Une autre clause du traité indique que de son côté le roi du Cambodge devra avoir un représentant chez nous. Si cette condition était également remplie, les résultats en seraient très-avantageux et ne contribueraient pas peu au développement des rapports des deux pays.

Selon nous, ce poste ne saurait être utilement occupé que par un agent consulaire ou par un habile et honorable négociant qui prendrait à tâche de

(1) Un grand nombre de ces canonnières ne sont commandées en Cochinchine que par des maîtres et des seconds-maîtres.

faire connaître tous les avantages que nous nous sommes réservés et qui sont offerts par le roi à l'industrie. Ce résident devrait entretenir de nombreuses relations, il devrait notamment se mettre en rapport avec les grandes compagnies, leur fournir les renseignements les plus étendus et les plus circonstanciés sur chacune des branches de la production du pays et les encourager ainsi à tourner l'attention de la spéculation sérieuse vers le Cambodge (1).

Pour donner le branle à tout ce grand mouvement dont nous venons de faire entrevoir le tableau, pour pouvoir grouper ensemble toutes les forces nécessaires à la mise en valeur des innombrables éléments de production et de richesses de ce fertile royaume, il faut une position officielle et l'appui qu'elle entraîne de la part du gouvernement.

Le jour où la France se décidera à envoyer au Cambodge un représentant spécialement chargé d'activer l'éclosion et le développement international d'intérêts industriels et commerciaux, si cet agent est un homme capable de grandes vues, s'il est en même temps doué de cet esprit d'initiative qui fait concevoir les entreprises hardies et de cet esprit pratique qui les fait réussir, de grandes choses pourront être faites. Un monde nouveau s'ouvrira devant notre commerce et notre industrie, et celui qui leur aura frayé cette voie féconde aura mérité de laisser son nom à l'histoire.

Paris, décembre, 1871.

(1) Il est bien entendu que ce résident serait toujours placé sous l'autorité immédiate du gouverneur de Saïgon.

APPENDICE.



LETTRE SUR LE CAMBODGE

Par un Cambodgien (1).

I

Nous nous appelons Kmêr comme notre pays. Les Siamois nous connaissent sous le nom de Kammen, les Annamites sous celui de Kaomen, les Chinois nous désignent par le nom de Tang-po-cha, enfin les Malais par celui de Cambodia; c'est ce dernier nom qui a prévalu en Europe, puisque vous nous appelez Cambogiens ou Cambodgiens.

Je voudrais vous dire notre histoire, mais comment dé mêler la vérité des mille légendes fabuleuses qui l'enveloppent et la dénaturent depuis des siècles? Quant aux livres chinois, ils ne sauraient jeter beaucoup de jour dans

(1) Cette traduction du Cambodgien est due au malheureux capitaine Savin de Larclauze dont la mort tragique en 1867 impressionna si vivement la population coloniale. Voici ce qui était arrivé : un aventurier, nommé Alack de son véritable nom, prétendait se nommer Pu Cambo, et être un fils du grand-père du roi actuel; suivant la loi d'hérédité, le trône lui revenait alors de droit. Des mandarins âgés, existant encore aujourd'hui, se souvenaient cependant parfaitement de la mort, à l'âge de huit mois, du véritable Pu Cambo, qui avait été élevé à la campagne et dont le corps avait été rapporté au palais de son père et brûlé.

M. Savin de Larclauze, alors inspecteur des affaires indigènes à Tay-Ninh, poste français sur la frontière du Cambodge, eut la malheureuse idée d'accueillir cet aventurier, de l'emmener à Saïgon et de le recommander chaudement à l'amiral de Lagrandière qu'un pressentiment semblait inspirer, car ce ne fut qu'après de bien vives instances qu'il consentit enfin à garder cet homme à Saïgon et à lui faire une petite rente. Ce fut une faute, on reconnaissait ainsi tacitement les prétentions du faux Pu Cambo, et le roi du Cambodge était bien dans son droit en trouvant cette manière d'agir inconcevable, sinon inique. Quo de malheurs en devinrent la conséquence! Au bout d'un certain temps, Pu Cambo, ne voyant pas le gouvernement soutenir par les armes ses prétentions, s'échappa, et de retour à Tay-Ninh, souleva la population. A cette nouvelle, le capitaine de Lar-

ces ténèbres, car ils sont, comme nos traditions, tissus de superstitions et de mensonges.

La religion, la langue, les mœurs et le type de notre race me font croire que nous provenons, comme les Siamois, d'un mélange d'Indiens et de Malais; seulement le sang indien domine chez nous, tandis qu'il est dominé chez les Siamois par le sang malais. Je pense que les Birmans, les Laos et toutes les grandes tribus qui habitent la vallée du grand fleuve jusqu'au Yunam ont une origine analogue. Le type change naturellement beaucoup à mesure que l'on approche de la Chine.

Les races aborigènes étaient celles des Moï et des Loï, que vous appelez Tsiampas ou Champas; elles venaient aussi probablement de l'Inde, mais à une époque plus reculée. Les Siampas formaient un petit royaume dont la capitale était Phau-yi dans le Binh-Thuân actuel. Leurs relations avec la Malaisie étaient fréquentes: on assure qu'au xvi^e siècle une princesse Tsiampa était reine de Java. Beaucoup avaient, avant cette époque, émigré vers les contrées malaises et sur la côte du golfe de Siam où ils s'étaient convertis au mahométisme. Je pense que les tribus appelées Chams qui se trouvent chez nous et sur votre

clauze avertit le commandant du fort que sa présence seule suffirait certainement pour faire rentrer les rebelles dans l'ordre et qu'il allait à cet effet se porter avec une petite escorte au-devant d'eux. Mais à peine arrivé, il fut entouré et massacré avec ses hommes à coups de bambous, malgré une énergique résistance, puis les meurtriers mutilèrent les cadavres d'une affreuse manière.

M. de Larclauze, qui était un des officiers les plus distingués de l'infanterie de marine, venait d'épouser tout récemment une jeune personne également d'une grande distinction, qui, recueillie immédiatement dans le fort, échappa heureusement à ce massacre.

Ce premier succès donna un tel prestige au soi-disant Pu Cambo, qu'il tint nos troupes en échec pendant près d'un an, après avoir massacré d'une façon aussi sauvage le brave colonel Marchaisse; il se rendit maître de tout le Cambodge à l'exception de la seule capitale, et il fallut la concentration de nos forces, réunies à celles du roi, pour l'aneantir et détruire ses bandes. Il fut assassiné à son tour par ses propres soldats.

Que de fois ai-je entendu le roi Nôrôdôm déplorer amèrement, à chaque nouveau désastre qui lui était annoncé, que le gouvernement de Ségon n'ait pas agi avec plus d'énergie envers cet aventurier lorsqu'il le tenait prisonnier.

territoire sont des descendants de cette race de Champas; ils sont en effet mahométans, et leur langue écrite et parlée a beaucoup de ressemblance avec le malais qu'ils comprennent presque tous. Ils sont très-doux et très-travailleurs. Comme nous, ils détestent les An-namites et les Siamois parce que, comme nous, ils ont eu beaucoup à souffrir de leur tyrannie et de leurs injustices. Ils sont tous très-riches.

Je vous parlerai plus tard des Stiengs, des Giarai et des autres peuplades qui habitent entre la rive gauche du grand fleuve et les montagnes de Cochinchine. Chez nous, tous ces peuples sont appelés des sauvages, des hommes des forêts, mais quand je vous les aurai fait connaître, vous jugerez s'ils méritent absolument ce nom.

Je dois cependant vous dire dès aujourd'hui qu'ils n'ont aucune idée de l'écriture; que l'on ne trouve chez eux ni croyances, ni pratiques religieuses, enfin qu'ils n'ont que deux points cardinaux : « la terre qui voit naître le soleil, le pays que le soleil échauffe à son coucher. »

D'après d'anciennes conventions, ils devraient nous payer un tribut; mais comme nous ne payons pas nous-mêmes celui que nous devons à nos vainqueurs, que nos vainqueurs les An-namites ne payent pas le leur aux Chinois, nous ne réclamons pas.

Mais revenons à l'histoire du Cambodge.

On ne croirait guère, à voir l'état actuel de notre malheureux pays, qu'il était autrefois un des plus puissants empires de la presqu'île Indo-Chinoise. Pourtant rien n'est plus vrai. Nos voisins de Siarn, de Cochinchine, de Laos nous redoutaient et recherchaient notre protection. Dès l'année 616 de votre ère, nos ambassadeurs se rendaient chaque année à la cour de Chine offrir à S. M. les prémices de nos récoltes.

Bassète ou plutôt Joussat, Angcor, Louvek, Angeolborey, qui ne sont plus que des ruines aujourd'hui, étaient à cette époque de belles villes redoutables.

Je pense que c'est du IX^e au XII^e siècle, que notre royaume atteignit à l'apogée de sa puissance : c'est alors qu'il soumit à ses lois une partie de la Cochinchine et de Siam. Les documents qui nous restent de ce temps glo-

rieux ne sont pas, je vous le répète, bien dignes de foi, et en rétabliraient difficilement l'histoire ; d'ailleurs, les guerres civiles les ont détruits en partie.

En 1268, Kublai-Khan, souverain tartare de la Chine, séduit par la richesse de notre pays, en essaya la conquête. Il fut forcé de se retirer, en emportant toutefois avec lui la promesse d'un tribut. De grandes guerres ne semblent pas avoir désolé le Cambodge pendant les quatre siècles qui suivirent cette invasion des Chinois. Cette longue période de temps fut cependant bien des fois agitée par des querelles de palais, des petites guerres intestines.

Nos rois, renfermés dans leurs sérails, tenaient le peuple dans un état de servilité extrême. Les seigneurs et les bonzes n'agissaient point autrement vis-à-vis de leurs vassaux. Le souverain souffrait toutes les exactions, parce que, pour les réprimer, il eût fallu s'arracher à la somnolence et à la paresse.

Pendant cet état de choses, notre civilisation diminuait au lieu de grandir. Le travail de tous suffisait à peine à satisfaire la cupidité du maître. Le commerce avec la Malaisie et la Chine disparaissait devant les ordres sévères, les mesures coercitives qui éloignaient de chez nous les étrangers de ces pays.

En même temps, l'arrogance et l'orgueil de nos rois nous faisaient des Siamois et des An-namites des ennemis irréconciliables. La haine qui séparait ces deux peuples semblait devoir nous sauver : ce fut elle, au contraire, qui précipita notre perte. En effet, lorsqu'en 1717 les Siamois envahirent le Cambodge, le roi se hâta de demander du secours aux Cochinchinois. Les Siamois furent repoussés aisément, mais de ce jour le Cambodge se reconnut vassal de l'An-nam. C'est de cette époque que datent tous nos malheurs, préparés depuis si longtemps, comme je vous l'ai dit, par l'aveugle despotisme de nos souverains, l'obscurantisme révoltant de nos bonzes.

Le pays fut dès lors livré à l'anarchie la plus profonde, chaque seigneur devint un chef de brigands, les champs furent abandonnés, le peuple ne songea plus qu'au pillage ; et le roi dormait toujours dans son palais ! Aussi vers 1750 les An-namites n'eurent-ils qu'à se présenter pour conqué-

rir les belles provinces situées au-dessus de la rivière de Saïgon et imposer à notre cour des représentants civils et militaires.

Siam n'attendait aussi qu'une occasion favorable pour prendre sa part de notre pays. Elle ne se fit pas attendre.

En 1786 Ang-Tong mourut. Un de ses ministres, qui était en même temps son gendre, fut nommé régent pendant la minorité du fils du roi, âgé seulement de quelques années. Le régent mit alors le royaume sous la protection de Siam et emmena à la cour de Bangkok le fils et la fille de Ong-Tong. Le Cambodge devint ainsi dépendant de Siam, état de choses qui dura jusqu'en 1809. A cette époque, un neveu du dernier roi parvint à se former un parti et s'empara d'une partie du royaume. Le régent appela aussitôt le secours des Siamois et le neveu celui des An-namites. Tai-Kun, vice-roi du Cambodge, homme actif et énergique, décida bientôt par la supériorité de ses armes du sort du pays. Il entra au Cambodge avec une armée de 30,000 hommes, rencontra sur le chemin de la capitale (Pnoumpenh) l'armée siamoise nullement en état de se mesurer avec lui. On entra donc en négociation; la paix en résulta, avec un traité par lequel on décida que tout le Cambodge serait désormais tributaire de la Cochinchine, moins la province de Batambang qui confine à Siam et serait cédée à ce royaume.

Ainsi, au commencement de ce siècle, il ne restait plus de cet ancien empire Cambodgien, jadis opulent et redoutable, qu'une petite contrée désolée par la guerre extérieure et la guerre civile, qu'un petit peuple opprimé, mourant sous le joug de ses nouveaux maîtres. Notre souverain n'était plus qu'un roi de paille surveillé par les Siamois et les An-namites, dont l'oppression paralysait les volontés. Qu'eût-il pu faire d'ailleurs? Le pays était partagé entre deux partis toujours en lutte. Siam prenait des soldats chez nous, et nous envoyait les siens, toutes nos richesses avaient été enlevées par les vainqueurs, et le peuple fuyait bien loin sur les rives du Mécon au milieu des forêts des sauvages, où il ne vivait pas heureux, mais où il respirait au moins un peu d'air libre. C'est de cette époque et aussi de la guerre plus récente qui a ruiné en

partie la riche province de Bap-noum, que datent les belles colonies agricoles du nord de la montagne de Tày-ninh.

Je n'entreprendrai pas de vous dire la détresse, la misère du Cambodge depuis cinquante années; qu'il vous suffise de savoir qu'il n'est pas une province qui n'ait été livrée au pillage au moins cinq ou six fois pendant ce laps de temps! Malheureusement ce fut bien souvent la guerre civile qui alluma l'incendie, et une guerre toujours terrible! Demandez plutôt aux plaines de Bap-noum!... Pour moi, cette haine qui nous anime dans nos guerres de parti est la cause de tous nos malheurs. Et pourtant elle ne cessera que le jour où nous appartiendrons à un maître équitable et fort qui prendra en main les intérêts de tous, et fera cesser les iniquités de nos chefs.

Le jour de votre arrivée en Cochinchine, particulièrement à Saïgon, fut pour nous un jour de fête. Au lieu de deux ennemis nous n'en eûmes plus qu'un. Il est vrai que celui-là, n'étant plus surveillé par l'autre avec lequel il partageait pour ainsi dire la tyrannie, redoubla de colère et nous en fit voir de cruelles! Votre protectorat est venu heureusement adoucir un peu notre sort, mais nous sommes encore bien malheureux.

Le territoire, formant le petit royaume Cambodgien d'aujourd'hui, n'a pas de limites bien déterminées, au moins vers le sud, vers le nord et vers l'est, à l'ouest il finit au golfe de Siam par la province montagneuse de Compong Som, à l'est à peu près au 104° degré de longitude orientale en n'y comprenant pas les tribus Stiengs, Bonong By, Redès, etc., qui de fait ne nous appartiennent guère.

La richesse du sol dans ce vaste quadrilatère arrosé par le Méïcon et ses nombreux affluents a plus d'une fois attiré la convoitise de nos voisins depuis le conquérant chinois. Vous savez la part qu'en ont prise les An-namites et les Siamois.

En 1823, les Birmans envoyèrent à la cour de Cochinchine une ambassade dont le but principal était d'ouvrir des communications entre le Tonquin et leurs établissements du nord à travers la vallée du grand fleuve. Depuis 1830 le gouverneur des Indes anglaises nous fit connaître plus d'une fois l'intérêt qu'il prenait à notre pays, et nous assura de ses dispositions amicales. Bang-kok était chargé d'entretenir ces bonnes relations ; aussi, dans notre capitale, nos officiers et nos soldats étaient habillés et manœuvraient à l'anglaise ; un de nos rois ne portait jamais qu'un frac de dragon de la reine. Je dois dire que les Anglais ne nous ont jamais donné d'autres preuves de dévouement que ces défroques, mais je crois que, de même qu'à Siam, ils ne comptaient pas en rester là.

C'est, en effet, un pays de bien grand avenir que cette vallée du Cambodge, de la rivière grande, comme nous l'appelons. N'est-ce pas une grande route toute faite qui pourra vous apporter plus tard les produits les plus précieux de la Chine et par laquelle doit pénétrer votre bienfaisante civilisation ? Je sais bien que la navigation de ce fleuve n'est pas toujours facile, que ses rives appartiennent à des peuplades souvent barbares, mais ces obstacles, d'ailleurs exagérés, sont précisément une garantie des trésors que vous trouverez pour votre commerce et ne sauraient vous arrêter. Puisqu'un fleuve n'appartient pas à un seul riverain, Siam ne saurait arrêter le commerce du Méïcon parce qu'il a un fort sur ces rivages.

Le Méïcon prend sa source aux confins du Tibet ultérieur et du Koko-Nor. Il coule d'abord presque du nord au sud sous le nom de Lan-san-kiang, parallèlement au Yau-Tzckiang et au Nu-Kiang ou Sulwen (rivière de Martaban). Quand ces trois rivières font leur entrée dans le Yuman, entre le 27° et le 28° degré de latitude, elles n'occupent pas un espace de plus de 30 lieues de largeur, mais elles sont séparées entre elles par des montagnes fort élevées. Aussi leur cours est-il extrêmement tourmentueux.

Le Lan-san-kiang traverse le Yuman (sud-nuageux) dans son plus grand diamètre dans une direction à peu près S.-E. Il est navigable dès le 22° degré et se trouve être

la plus belle voie de communication de la province dans laquelle il reçoit quelques gros tributaires.

Toutefois les Chinois ne s'en servent pas beaucoup pour transporter les riches produits de leur province; ils savent trop bien qu'une fois dans le Xieng-mai ou chez les Lao-Lan-Tao, peuplades sauvages, qui n'obéissent qu'à Siam, leurs bateaux seraient ou pillés ou frappés d'une douane exorbitante au profit de Bangkok. Aussi préfèrent-ils commercer avec le marché de Bâhmo sur l'Irawadi, où quelques petites forteresses birmanes leur assurent protection. C'est ainsi qu'ils transportent à dos de bêtes à cet immense marché des soies brutes ou manufacturées, du thé, du cuivre, des tapis, du mercure, du vermillon, des drogues, des fruits, etc., qu'ils échangent avec les Birmans pour du coton, de l'ivoire, de la cire, des cornes, des pierres précieuses, des nids d'hirondelle, des plumes et des articles étrangers. Ce commerce, qui ne fait que croître depuis quelques années, atteint par an le chiffre de douze millions et demi.

e Le commerce du Yuman avec le Tonquin par la rivière de Ketcho et avec les provinces de la Chine par le Yantze-Kiang, n'est pas moins considérable.

Le Lansankiang, après avoir quitté le Yuman, prend différents noms, et bientôt celui de Menankong, Mecong ou Meïcon; les Birmans l'appellent Mekoan-mit. Ils ont eu sur un affluent de la rive droite quelques établissements que l'oppression siamoise leur a fait à peu près abandonner pendant leur première guerre avec les Anglais en 1824.

C'est vers cette époque que l'Anglais Gibson, ambassadeur de S. M. Birmane à la cour de Hué, proposait d'établir une route d'Ava au Tonquin. D'après les études de ce savant il n'y a que cent lieues géographiques d'Ava au Meïcon et, de là, soixante-dix lieues jusqu'à Ketcho, la capitale du Tonquin. En tirant parti des affluents de l'Irawadi, du Sulween, du Menam, du Meïcon et des rivières du Tonquin, cette communication eût été, disait-on, très-facile à établir; malheureusement encore les Siamois poussèrent les Lao situés à l'est du Meïcon à s'opposer à ce travail. C'est ainsi qu'échoua le beau projet de cet habile et entre-

prenant Anglais de réunir directement la Cochinchine et la Chine à la Birmanie.

Le Méïcon arrose toutes ces grandes tribus que vous appelez Lolos, Laos, Hieng-Mai, etc... et auxquelles nous donnons nous-mêmes vingt noms différents. C'est alors jusqu'à un peu au-dessous du 13° degré, une magnifique rivière coulant au milieu d'une vallée fertile qu'elle couvre tous les ans de son limon. Bien que la plus grande partie du sol soit couverte de forêts, il y a d'immenses plaines d'herbes où toutes les cultures seraient faciles et avantageuses. C'est dans ces plaines au sol argilo-calcaire que vivent d'immenses troupeaux de bœufs, de buffles sauvages, d'éléphants, de rhinocéros, et de cerfs de dix espèces. Tous ceux de nous qui ont vu ces contrées s'accordent à dire qu'il ne peut point y en avoir de plus riches. Je regrette que sur ce sujet aussi les renseignements me manquent ou ne soient pas assez dignes de foi.

Vers le 16° degré on trouve sur le Méïcon la ville de Langchaa ou Viengchan appelée aussi quelquefois Chantaburi. C'était, d'après nos livres, une cité immense et riche, capitale de l'ancien royaume Laos tantôt indépendant, tantôt notre vassal, mais ne reconnaissant que la suzeraineté de Siam. Il s'y fait encore aujourd'hui un grand commerce d'ivoire, de cire, de cornes, de soie, de fer et d'argent. La monnaie employée est généralement de la poussière d'or enfermée dans des tuyaux de plume.

A hauteur de Lang-chang, le fleuve resserré entre les montagnes qui le séparent de l'empire an-namite et des possessions de Siam devient d'une navigation plus difficile mais encore fort praticable. Il reçoit sur ses deux rives de nombreux affluents dont les vallées sont aussi fertiles que la sienne propre. On y trouve les bois les plus précieux en très-grande quantité, le sandal, l'ébène, le bois d'aigle, le camphrier, le cannellier, des arbres à gomme, à teinture et à vernis.

On assure que la rive gauche est très-riche en pierres et en métaux précieux. Les peuplades de ces contrées appelées Laos-lan-tao, Laos-khong, Laos-ubông ne savent point tirer parti de ces richesses, et seuls les Chinois, occupés au nombre de 30,000 environ dans les mines d'argent

du Tonquin occidental, viennent parfois les exploiter. Nous ignorons s'il s'y trouve du charbon de terre. Les indigènes, n'en ayant aucun besoin, n'ont nul intérêt à faire des fouilles. Probablement des recherches dirigées par nous donneraient de bons résultats, car les provinces du sud de la Chine, le Kwei-chau, le Kouang-si et le Yunan en contiennent beaucoup.

Comme je vous l'ai dit, le fleuve est d'un parcours difficile depuis Lang-chang. Vers le 44° degré on trouve sur sa rive droite des mines de sel gemme très-abondantes.

A une vingtaine de lieues au-dessous, les cataractes d'Attopec deviennent un obstacle réel. Pour faire passer les marchandises on les embarque en amont sur de forts radeaux et on les charge en aval sur de nouvelles barques. On se sert aussi de chariots à buffles. Il serait aisé d'établir sur la rive droite un canal praticable pour les barques. Ce travail, dit-on, a même été commencé.

Après avoir passé les cataractes d'Attopec, la grande rivière reçoit sur sa rive gauche un affluent considérable. Le Stong-streing est formé de plusieurs rivières descendant toutes des montagnes de Cochinchine. Les principales sont : le Dial qui arrose le pays des Cédans, des Braïe et des Giarai, le Bông dont le cours suit à peu près le 13° degré et traverse le pays des Moï-dê, des Stiengs, des Bonông. De toutes ces tribus, la plus importante par le nombre et la force est celle de Giarai. Elle occupe toutes les petites vallées des affluents de gauche du Dial; c'est la plus riche en métaux. Son sol est très-accidenté, et ses montagnes élevées, sont couvertes de forêts; son climat nous paraît très-rigoureux.

Les Giarai, pas plus que les peuplades environnantes, ne songent à faire du commerce avec leurs voisins. Ils trouvent chez eux presque sans culture, ou du moins sans culture pénible, plus de riz et de maïs qu'il ne leur en faut pour vivre. Les rivières et les lacs fournissent le poisson. Les forêts sont peuplées de bestiaux et de bêtes fauves qu'ils abattent aisément avec leurs flèches. Enfin, ils se trouvent heureux dans leur sauvage ignorance, et ne se soucient guère de voir chez eux l'influence étrangère. Ils n'ont ni gouvernement, ni religion : la tribu est divisée

simplement en villages reconnaissant pour chefs les vieillards ; quelques pratiques superstitieuses, grossières, remplacent toutes les croyances ; pour eux, Dieu, c'est la forêt et ses mystères, ils ne se rendent aucun compte de la marche des astres, partant, n'ont aucun moyen de mesurer le temps. La fabrication du fer est leur seule industrie, encore en font-ils fort peu, puisque leurs ustensiles sont des plus primitifs.

Je ne sais si nos anciens patriarches de Chaldée et de Lydie vivaient comme les Giarai et leurs voisins, mais ce que je dois vous dire, c'est que ces bons peuples pasteurs ont beaucoup plus de vices que de vertus. Trop souvent la tranquillité du foyer les accable d'ennui et les pousse au mal. Alors quelques villages se réunissent, se gorgent de la détestable eau de-vie de riz qu'ils fabriquent, et l'on s'en va déclarer la guerre au voisin pour cette seule raison que l'on s'ennuie chez soi. Ces petites guerres civiles, toujours prêtes à s'allumer, sont bien cruelles. Le meurtre n'y est pas commun, mais quel affreux pillage ! quelle misère pour tous quand le vainqueur a brûlé les provisions du vaincu et dispersé ses troupeaux ! Et c'est ainsi qu'ils vivent, depuis des siècles tantôt oppresseurs, tantôt opprimés, toujours malheureux.

Sûrement notre civilisation dispersera difficilement les ténèbres où vivent ces pauvres populations, mais je ne doute point qu'elle y arrive. N'est-ce pas une loi fatale dans l'histoire du monde, que la lumière doit succéder aux ténèbres ?

Vous savez mieux que moi ce que devient le Mécon après s'être grossi des eaux du Stang-streng, puisque vous en avez tracé le cours, ce que nous autres, ignorants en géographie comme en toute chose, nous ne savons point faire. Il ne me reste donc qu'à vous dire ce que je sais de ses rivages que le temps vous a probablement seul empêché d'étudier.

A partir de Sambar nous entrons dans un pays relativement civilisé. L'étude de sa richesse, de la richesse de son commerce, de ses belles plantations chinoises formera avec l'étude générale des productions et du commerce de nos provinces cambodgiennes l'objet d'une nouvelle lettre.

Pour aujourd'hui je n'ai cherché qu'à vous indiquer les ressources immenses que vos relations pourront vous créer, quand vous le voudrez, dans la riche vallée du grand fleuve. Mon regret est de ne pouvoir vous donner des renseignements plus précis et appuyés de chiffres. Mon ambition est de les aller chercher sur les lieux mêmes et de vous les offrir. Je crois que pour mon pays cambodgien comme pour le vôtre, auquel, je suis dévoué, cette exploration amènerait de grands profits.

Loin de moi l'idée de me mêler de politique. Je ne puis et ne veux voir que la richesse de la terre, que le parti qu'en peuvent tirer votre commerce et votre industrie. Dans ces parages, plus que partout ailleurs, il n'est point vrai de dire que le sol n'a de valeur que celle des capitaux qu'on y a enfouis. Les hommes n'ont fait que prendre à Sambir et à Samboc, et pourtant c'est encore le pays par excellence de la soie, du miel, de l'ivoire, des bois précieux....

Mais, me direz-vous, puisque vous connaissez toutes ces richesses, pourquoi ne les exploitez-vous pas vous-mêmes? Par une raison bien simple, c'est que nous n'osons ni ne savons le faire, que nous ne nous trouvons pas en avoir besoin, et qu'ainsi nous n'avons pour le faire ni liberté, ni garantie, ni sûreté; qu'enfin nous sommes Cambodgiens, c'est-à-dire que nous marchons en sens contraire de vous, en tournant le dos au progrès.

JAMES,

FEMME CAMBODGIENNE

(MI SOC)



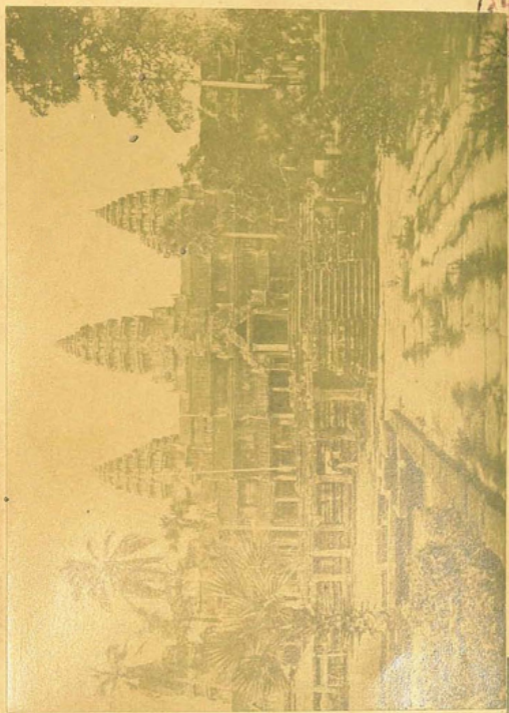
Fusion 

RUINES D'ANGCOR



Handwritten signature or text in red ink, partially obscured by the stamp.

RUINES D'ANGCOR



123

NÔRÔDÔM I^{ER}

ROI DU CAMBODGE





5-2-2000

சென்னை